

Jean Tubéry, direction



Après des études de flûte à bec et de cornet à bouquin (Toulouse, Amsterdam, Bâle), **Jean Tubéry** fonde l'Ensemble La Fenice en 1990, avec lequel il obtient d'emblée le Premier Prix des Concours Internationaux de Musique Ancienne de Bruges (1990) et de Malmö (1992).

Son intérêt pour le répertoire vocal l'amène également à la direction de chœur, qu'il a étudiée auprès de Hans Martin Linde et Pierre Cao. Il a ainsi été sollicité par des ensembles tels que Jacques Moderne, Dunedin Consort (Edinburgh), Norway Solistenkor (Oslo), le chœur de Radio-France, le Nederlands Kamerkoor, Vox Luminis, et le Chœur de Chambre de Namur

dont il a été le chef titulaire de 2002 à 2008, obtenant deux prix de l'académie Charles Cros, et le prix L. Bettencourt.

La série discographique « L'héritage de Monteverdi » réalisée avec le label Ricercar de 1995 à 2001, a été saluée par la presse spécialisée comme un « événement majeur dans l'univers du XVII^e siècle ». Dans le répertoire français, sa version du *Te Deum* de Charpentier a été élue version de référence par le magazine *Classica*. Il aborde également les grandes œuvres de Purcell (*Grandes Odes*, *Didon & Énée*, *King Arthur*) par une relecture revigorante inspirée de la notation originale, conciliant « la rigueur du musicologue et la fantaisie du musicien ». Son enregistrement des cantates de Noël de Bach est qualifié de « travail de pionnier malgré ses devanciers » (ResMusica).

En tant que pédagogue recherché, Jean Tubéry enseigne le cornet à bouquin au Conservatoire Supérieur – C.R.R. de Paris (depuis 1990) et au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, ainsi que l'ornementation improvisée au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il a été amené à donner des master classes dans les conservatoires nationaux et académies de musique de Luxembourg, Bâle, Oxford, Trossingen, Helsinki, New York, Cleveland.

En 2001, il est nommé Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par le Ministre de la Culture Catherine Tasca. En 2007, il est élu personnalité musicale de l'année par le quotidien national belge « Le Soir ». En 2013, il a été nommé Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques pour son travail pédagogique et artistique de résidence à Auxerre, dans l'Yonne et en Bourgogne.